CHAPITRE PREMIER

Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe*

> *«Dès lors que nous nous souvenons de la faillibilité de l'observateur, nous avons introduit le serpent dans le paradis* behavioriste. *Le serpent chuchote des doutes et il n'a aucune difficulté pour atteindre son but, en faisant des citations tirées de l'Écriture scientifique.»*
>
> Bertrand RUSSEL
> *(Signification et Vérité,* Introduction)

L'objet de cet exposé[1]– ou plutôt de cette série de remarques dont chacune appellerait un long développement – est de mettre en évidence le biais imposé à la connaissance en sciences sociales par une structure de pensée propre à la société qui la produit.

Centrée sur le problème de la possibilité d'une définition sociologique des catégories de sexe, cette note considérera rapidement les catégories d'âge et de classes sociales qui permettent d'éclairer certains mécanismes du savoir scientifique face à la réalité sociale. Nous tenterons de suggérer un parallèle entre la plus ou moins grande systématisation d'une problématique sociologique, les conditions d'apparition de cette problématique elle-même et la

* Paru dans *Épistémologie sociologique, n°* 11, 1er semestre 1971, pp. 19-39.

1. Cet article reproduit, avec quelques modifications, une communication au VIIe Congrès mondial de sociologie (Comité de recherche : Sociologie de la connaissance), Varna, Bulgarie, septembre 1970.

différence de traitement appliquée par l'analyse aux divers aspects de cette problématique.

I. Trois variables fondamentales...

Les catégories de sexe constituent l'une des trois variables fondamentales constamment utilisées dans les recherches empiriques en sociologie et en psycho-sociologie. Or, ces trois variables –sexe, âge et catégorie socio-professionnelle ou classe sociale (selon les optiques de recherche) – ne bénéficient ni de la même rigueur quant aux critères sociologiques de leur définition, ni du même statut au sein de la sociologie générale quant à la systématisation de leur problématique. On s'attachera dans une première partie à la classe sociale et à l'âge, pour traiter plus longuement, dans la deuxième partie, des catégories de sexe.

Définition sociologique

La classe comme la catégorie socio-économique possèdent une signification et une pertinence sociologiques : qu'il s'agisse de l'élaboration d'un code des catégories socio-professionnelles ou des discussions sur le concept de classes sociales, des critères sociaux définis tels que : fonction dans la production, revenu, statut économique, «niveau» d'instruction, etc. s'y totalisent ou s'y retrouvent partiellement. Parallèlement aux études de comportement et d'opinion où est examiné le jeu de cette variable, il existe non seulement des descriptions concrètes, synchroniques et diachroniques, des différents *groupes* sociaux concernés (monographies sur la classe. ouvrière, sur la bourgeoisie, sur les professeurs, sur les agriculteurs...), mais aussi une problématique globale tendant à définir et à considérer ces groupes dans leurs *rapports réciproques* (logique interne des rapports de classes, ou ordonnancement des strates et problèmes de mobilité) – toutes catégories de travaux susceptibles de permettre l'appréhension de la manière dont l'appartenance à telle catégorie ou à telle classe est propre à faire varier comportements, attitudes, opinions, etc., des individus considérés.

Avec l'âge puis le sexe on va voir la rigueur de la définition sociologique décroître progressivement. De plus, et ceci n'est pas sans rapport avec cela, l'âge et le sexe présentent tous deux la particularité d'être reconnus et pensés comme catégories biologiques réelles en même temps qu'utilisés comme variables sociologiques. Si en effet l'on reconnaît aujourd'hui la classe et la profession comme un donné purement sociologique[2], en revanche l'ambiguïté entre sociologique et biologique demeure pour les catégories d'âge et de sexe – quoique à un moindre degré pour l'âge – et amène en définitive à les utiliser dans l'analyse des faits sociaux sans trop s'aventurer à préciser si l'on y admet ou non le rôle d'une détermination biologique.

Si les problèmes de croissance biologique, de développement psycho-physiologique, de maturité et de sénescence trouvent leur corollaire au niveau de l'analyse sociologique et psycho-sociologique dans l'ordonnancement des catégories d'âge à une dimension temporelle du devenir social de l'individu (avec les concepts de socialisation de l'enfant, de maturation sociale, d'initiation, de classes d'âge, de minorité puis de majorité légales, et enfin de «retraite» pour le «troisième âge»), on peut dire cependant que la majorité des études sociologiques sur les catégories d'âge répondent aux règles de méthode définies par Durkheim : qu'il s'agisse de la sociologie de l'enfance (encore à ses débuts), de la sociologie de la jeunesse ou de la géronto-sociologie, elles ont choisi un objet *dans son existence sociale,* s'attachent aux valeurs et comportements *sociaux* qui caractérisent cet objet en les expliquant par des facteurs ou des situations *sociologiques.* Ainsi est-on passé, en ce qui concerne l'âge, de l'idée plus ou moins exprimée qu'il s'agissait là d'un «facteur» individuel psycho-biologique ou psycho-social important à prendre en considération dans les études empiriques, à l'étude proprement sociologique d'une réalité globale propre à chaque «tranche d'âge». Cette tranche d'âge serait principalement définie par son mode d'insertion original dans la structure sociale

2. Ce qui n'a pas toujours été. Voir notamment le darwinisme social de *Gumplovicz (Der Rassenkampf;*1883) qui cristallise l'évolution de la pensée de tout le XIXe siècle (Balzac, Gobineau...).

au point de vue du statut légal et institutionnel, et considérée comme susceptible de révéler des comportements spécifiques et des valeurs propres, bref formant un «groupement», une «sous-culture» au sein de la société globale.

Certes la notion d'une sous-culture propre à l'ensemble de la jeunesse a été récemment contestée, certains sociologues considérant qu'elle est une manière de masquer la réalité plus fondamentale qui est celle de la division en classes, chaque jeunesse devant alors être définie à l'intérieur de sa propre classe[3]. La discussion de ce problème est en dehors de notre propos (pour l'instant du moins, car un problème analogue se pose pour les sexes) ; ce que nous voulons dire à propos des catégories d'âge et afin d'amorcer la comparaison avec les catégories de sexe, c'est que la sociologie en traitant de ces catégories se réfère bien à une notion «sociale» d'âge[4] ou, pour mieux dire, à tel ou tel *âge social.* Il est bien évident, par exemple, que la notion de troisième âge commence pour l'analyse sociologique à partir du moment où l'individu se retire de l'activité économique. Il est non moins évident que ce moment n'a rien à voir avec la sénescence physiologique, puisque ce sont justement les sociétés qui – de par leur haut degré de développement économique et donc sanitaire – prolongent le plus la vie et les capacités intellectuelles des individus, ce sont justement ces sociétés qui, abaissant de plus en plus l'âge de la «retraite», voient se créer le «problème du troisième âge». Problème en effet, dû à cette *non-concordance* entre vieillesse biologique et vieillesse sociale.

Apparition de la problématique

Il est important de noter que la problématique concernant les

3. Cf. par exemple Jean-Claude Chamboredon, «La société française et sa jeunesse», in Darras, *Le Partage des bénéfices,* Ed. de Minuit, Paris, 1966.

4. Optique qui n'est pas d'une telle évidence au départ, puisqu'on a pu écrire un article au titre significatif : «Essai d'une définition sociologique de l'âge». A. Davidovitch, 1961, cité par Jacques Jenny in «La maturation sociale – thème de recherche psycho-sociologique appliqué à l'étude de la jeunesse (approche bibliographique)», *Revue française de sociologie,* III (2), 1962.

classes sociales est plus ancienne en sociologie que celle des âges, la connaissance suivant (avec quelques décades de retard) l'apparition et la prise de conscience d'une réalité sociale. Si les analyses de Saint-Simon et de Marx n'ont pu évidemment s'élaborer qu'avec le développement de la grande industrie et la formation d'une «masse» ouvrière, on peut de même mettre en parallèle la constitution d'une sociologie de la jeunesse avec l'extension progressive dans les sociétés industrielles de la durée de la scolarité, amenant dans ces sociétés l'existence d'un groupement important d'individus caractérisés par le maintien de la dépendance économique à un âge où leurs prédécesseurs étaient producteurs et souvent géniteurs; si l'enfance, comme le montre Ph. Ariès, était fort courte sous l'Ancien Régime, à plus forte raison la «jeunesse» au sens sociologique est-elle un phénomène relativement récent[5]. La sociologie de la jeunesse a pris son essor après la Deuxième Guerre mondiale en même temps que la poussée démographique et les problèmes de scolarité et d'emploi qu'elle a suscités. De même la vieillesse ne s'est constituée en champ d'investigation sociologique qu'à la suite de sa naissance comme groupe social réel avec l'obligation, imposée par les sociétés riches, de se retirer de la production à un âge donné.

Différence de traitement entre les groupes

Nous ajouterons à ces quelques remarques une troisième notation (qui sera développée plus longuement à propos des catégories de sexe), sur la différence de traitement appliquée par l'analyse sociologique à l'intérieur d'une même problématique (classes et professions d'une part, âges d'autre part) aux groupes sociaux étudiés. Il est remarquable, en effet, qu'existent au niveau de la description plus d'études monographiques sur les ouvriers que sur les bourgeois, sur les agriculteurs que sur les banquiers, sur les jeunes et les vieillards que sur les adultes. Si la réflexion théorique

5. Cf. Philippe Ariès, *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, Paris, 1960, et «Le rôle nouveau de la mère et de l'enfant dans la famille moderne», *Les Carnets de l'enfance/Assignment Children,* n°10, juin 1969, FISE-UNICEF.

et méthodologique est en effet capable d'ordonner dans une problématique d'ensemble les différents groupes sociaux qu'elle considère en fonction de telle ou telle question, les études descriptives concrètes par contre – plus proches de la réalité quotidienne – se posent moins LA question qu'elles ne s'attachent à CE *qui fait question.* Or, qu'est-ce qui dans la réalité sociale fait question, pose problème, sinon les groupes autres que le ou les groupes référentiels, groupes dominants économiquement et idéologiquement? La réflexion théorique d'ailleurs, à qui nous faisions peut-être à l'instant trop de crédit, n'est pas toujours exempte de ce biais imposé aux sciences sociales par la réalité sociale : si la problématique des classes sociales n'a pas cessé depuis Marx de les considérer comme des parties organiquement liées d'un même phénomène total, et non définissables l'une sans l'autre, il semble bien que la problématique des catégories d'âge-plus récente il est vrai, nous l'avons vu, historiquement – ait encore besoin d'approfondir sa systématisation en définissant et en permettant de décrire ce qu'est le statut d'adulte.

Qu'en est-il en ce qui concerne les catégories de sexe ? Elles constituent, nous l'avons dit, une des variables fondamentales en sciences humaines. En possèdent-elles pour autant une définition proprement sociologique ? Si l'ambiguïté demeure à ce sujet, comment se manifeste-t-elle dans l'analyse en sciences sociales et quelle en est la signification ? A quelles conditions historiques et conjoncturelles la constitution d'un champ d'investigation scientifique prenant comme objet les catégories de sexe est-elle soumis ?

II. Le discours scientifique autour des catégories de sexe

Nous distinguerons tout d'abord entre les écrits ethnologiques et les écrits sociologiques, nous basant provisoirement sur la séparation contestée mais toujours existante entre ces deux sciences selon l'«objet» auquel elles s'attachent : sociétés industrielles, sociétés non industrielles, ou restreintes, etc.

Aux prises avec des sociétés profondément différentes de la leur, les ethnologues occidentaux ont été confrontés le plus souvent à

l'évidence de deux sous-cultures spécifiques et exclusives, l'une masculine, l'autre féminine. Ainsi ont-ils décrit la stricte division qui paraissait exister dans ces sociétés dans les domaines les plus variés : division du travail, rites religieux différenciés, langages propres aux hommes et aux femmes, référence masculine ou féminine en ce qui concerne la filiation, la résidence..., toutes conditions qui entrecroisées aboutissent à l'impression d'un véritable système duel, dualité mâle-femelle qui est un des éléments fondamentaux de la structure des mythes comme de l'organisation matérielle de l'espace dans certains villages[6].

Il semble bien que ce traitement social différencié des catégories de sexe soit la plupart du temps mis en référence consciente par les membres des sociétés étudiées avec la différence somato-biologique. Les ethnologues quant à eux-possédant la connaissance d'un ensemble diversifié de sociétés – pouvaient parvenir à la notion de *sexe social* en constatant d'une part que la stricte dichotomie des statuts et des rôles selon le sexe n'est pas universelle, et que dans la pratique elle n'est même pas toujours respectée là ou elle est censée être impérative, et surtout que sa forme et son contenu varient selon les sociétés. Point de vue systématisé par M. Mead qui, en ethnologie, a la première tenté de poser une problématique globale à ce sujet[7].

Dans le discours des sciences sociales appliqué cette fois à «nos» sociétés, comment sont appréhendées les catégories de sexe?

La sociologie de la famille traite de toute une série de problèmes concernant les catégories de sexe en tant que catégories sociologiques, tels que les fonctions et les rôles respectifs de l'homme et de la femme selon les différents types de famille, les relations entre le père et les enfants ou la mère et les enfants et leur rôle respectif dans

6. Cf. notamment Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962, et «Les organisations dualistes existent-elles ?», *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958, chap. VIII.

7. Margaret Mead, *Male and Female ; a Study of the Sexes in a Changing World*, W. Morrow & Co. Inc., New York, 1948. (Trad. française : *L'Un et l'Autre Sexe*, Ed. Gonthier, Paris, 1966.)

l'éducation (l'élevage pour mieux dire), les relations interpersonnelles entre les époux, etc., tout ceci en fonction des différents milieux sociaux ou de la structure de la société globale et de ses transformations.

Toutefois, dans des sociétés où la procréation n'est normalement (au sens de norme sociale et au sens statistique) envisagée que dans le cadre du mariage, la sociologie de la famille joue également un rôle important dans la description et l'explication des comportements et des modèles relatifs à la procréation. En ce sens la science du comportement familial entretient avec la démographie et la planification économique d'étroites relations. S'il n'existe plus guère aujourd'hui de démographie autre que sociale, de leur côté les recherches sur la famille englobent les aspects biologiques (fécondité, organisation de la natalité).

Ceci pour dire qu'il est bon de ne pas oublier que la famille demeure, dans toute société, le groupement social qui exprime par excellence l'institutionnalisation du biologique. Il devient alors éclairant pour notre propos de noter concurremment que la sociologie de la famille est le seul domaine qui fonde une partie importante de son analyse sur la distinction homme-femme et sur le système duel qu'ils constituent. Ainsi la sociologie a-t-elle jusqu'à présent pratiquement limité sa description du rapport différentiel concret entre les sexes et de l'ensemble qu'ils constituent *à l'une seule des expressions sociales* multiples où l'on pourrait s'attendre à les rencontrer (étant donné notamment la connaissance d'autres sociétés apportée par l'ethnologie) : à savoir au groupement social qui conserve le plus pleinement aux catégories de sexe leur *signification biologique.*

Est-ce à dire que cette caractéristique du savoir sociologique constitué correspond entièrement à la réalité sociale dans nos sociétés ? Autrement dit, le système duel homme-femme n'existerait (et n'aurait donc de raison d'être étudié) qu'à l'intérieur du groupe familial – où il comporterait à la fois des aspects biologiques et des aspects sociaux – et serait inexistant en dehors du groupe familial et des comportements sexuels individuels dont ce dernier est l'aboutissement social ?

Bien entendu, sociologues et psychosociologues n'ont pas été

sans remarquer que l'appartenance sexuée se retrouve dans nombre de manifestations sociales autres que celles propres aux comportements sexuel ou familial... Plus encore, nous l'avons dit, il n'existe pas d'«enquête» (ou si peu) qui ne prenne le sexe comme variable, que le phénomène à étudier soit les opinions politiques ou l'attitude du public à l'égard du problème de l'artichaut en Bretagne. Cette utilisation pratiquement systématique de la variable sexe en sociologie empirique repose en fait sur l'intuition d'une réalité sociologique sous-jacente. Souvent le seul bon sens suffit à la justifier : on sait d'expérience quotidienne qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui achètent les lessives aux enzymes et les praticiens de l'étude de marché se passent assez bien à ce sujet de la sociologie générale. Les sociologues quant à eux peuvent également se référer à des faits de connaissance courante, à ce bon sens et à cette intuition, pour construire leur échantillon sur la base de la variable sexe.

Sans aborder pour l'instant le problème de l'existence ou non d'une éventuelle réalité sociologique sous-tendant l'emploi de ce critère, voyons si les usages de la sociologie théorique ou descriptive sont identiques à ceux de la recherche empirique.

La majorité des écrits théoriques ou descriptifs généraux (par exemple, exposé général sur la sociologie de la connaissance, analyse économique globale de la production, etc.) ne font pas référence aux catégories de sexe. On y étudie un processus humain dans sa généralité sans distinction de sexe entre les individus. Ceci est parfaitement justifié du point de vue méthodologique, et personne en effet ne songerait que l'appartenance sexuée ait quoi que ce soit à voir avec le problème traité.

Pourtant il est extrêmement fréquent qu'apparaisse dans ces ouvrages une «remarque» (cinq lignes après quatre pages de description neutre, un paragraphe en petits caractères, un chapitre en fin de volume) *réorientant* tout le problème en fonction de la catégorisation sexuelle: «Nous sommes moins bien renseignés en ce qui concerne les femmes...» ou : «Il serait également utile d'étudier, en ce qui concerne les femmes...». Le lecteur devient alors perplexe quant à la généralité de ce qu'il avait lu jusque-là, d'autant qu'il ne lui avait pas été précisé que l'on parlait des hommes, et que

de fait, méthodologiquement, le problème *n'était pas* étudié par l'auteur en référence (du moins consciente) à une éventuelle catégorie «homme». Ainsi dans ces écrits, soit la dichotomie sexuelle n'est pas marquée, soit *une* seule des catégories sexuées est censée réorienter de façon spécifique un problème qui, dans sa description générale, n'était pas lui-même marqué par cette dichotomie.

Parallèlement on trouve toute une série d'études qui font de cette spécification de sexe à l'intérieur d'un problème l'objet même de leur discours, s'attachant à décrire les modalités particulières de l'appartenance de sexe dans un domaine donné : les femmes dans le monde du travail, les femmes et la politique, etc.

Enfin certains travaux, constituant cette catégorie sexuelle en référence centrale, tentent de définir son statut légal, juridique ou quotidien dans les principaux aspects de la réalité sociale : statut matrimonial, civique, «condition» de la femme, travail féminin, rôle de la femme, etc.

On distingue donc quatre niveaux qui vont de la généralité sans préoccupation de dualité à un traitement entièrement particularisé, en passant par deux modalités d'intégration du critère de sexe – critère toujours réduit à l'un seul de ses termes.

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons pas fait allusion plus tôt à cette partie du savoir sociologique «consacré aux femmes», mais il nous a paru logique de ne le citer qu'en dernier étant donné son caractère *secondaire,* et secondaire à plusieurs titres.

Il est secondaire par le volume des travaux dans la mesure où, malgré son caractère «à la mode» et le nombre croissant de pages qu'il représente, il ne constitue qu'une petite partie des écrits sociologiques ; or, c'est l'ensemble de ce savoir qui nous intéresse (ou plutôt l'ensemble de cette partie du savoir qui fait ou aurait à faire référence aux catégories de sexe).

Il est secondaire aussi au sens temporel, parce que beaucoup plus récent que la science sociologique elle-même et même que la sociologie de la famille ; en France il n'a véritablement commencé à prendre quelque extension qu'avec les années soixante.

Enfin et surtout, il est secondaire par rapport au système *logique,* c'est-à-dire si nous nous plaçons du point de vue de la théorie du discours. La raison en effet nous oblige à conceptualiser *deux*

catégories de sexe (au moins, car il est bon de se rappeler que certaines sociétés ont élaboré trois catégories sociales de sexe : les hommes, les femmes et une troisième sorte d'individus ni homme ni femme ou à la fois homme et femme, et celle-ci non seulement dans les mythologies mais dans la réalité sociale [8]). Nos sociétés ne reconnaissent fondamentalement que deux catégories. Les cas d'états dits intersexuels sont éclairants à ce sujet, témoins les problèmes juridiques et psychologiques des androgynes auxquels la société impose de se décider pour l'un ou l'autre sexe social. (Certaines langues européennes possèdent, il est vrai, une catégorie neutre qui peut dans certains cas être appliquée à des personnes : les enfants en anglais et allemand par exemple ; en français cette possibilité n'existe pas.) Nous avons donc deux catégories de sexe du point de vue logique aussi bien que linguistique et institutionnel [9]. Or nous constatons qu'en dehors de la sociologie de la famille et de la sociologie de la sexualité, une seule de ces catégories est *nommément* prise comme objet d'étude, tandis que, par contre, «l'idée» d'une dichotomie sociale des sexes court à travers la presque totalité des statistiques, et des travaux sociologiques. En bref, si nous assistons à un essai de mise en forme et de description des conditions «particulières» qui marquent le mode d'appartenance du deuxième sexe au corps social, il n'existe pas, contrairement à l'ethnologie, de description de l'insertion «particulière» du premier.

8. Cf. par exemple sur les berdaches: Alfred W. Bowers, *Hidatsa Social and Ceremonial Organization*, U.S. Government Printing Office, Washington, 1965 (Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, bulletin 194), pp. 166-168 et 326.
A.M. Rocheblave-Spenlé cite d'autres exemples de ce type dans son livre *Les Rôles masculins et féminins (les stéréotypes – la famille – les états intersexuels)*, P.U.F., Paris, 1964, pp. 197-198.

9. Cf. à ce sujet l'analyse de la nouvelle de Balzac, «Sarrasine», par Roland Barthes : «Masculin, féminin, neutre», in *Échanges et Communications. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss*, t. II, section VI, pp. 893-907. «Balzac a cependant continûment besoin d'un troisième sexe ou d'une absence de sexe ; il ne lui reste alors qu'à définir la castrature, soit comme un mélange simultané de masculin et de féminin..., soit comme la succession des deux...» (p. 900).

Ce manque se traduit par un flottement théorique dont on verra pour preuve le fait que le savoir sur les sexes (sur l'un des sexes) est encore secondaire, au sens hiérarchique, puisqu'il n'est pas reconnu comme constituant officiellement une «partie» de la sociologie[10]. Les informations existantes ont à se répartir, dans les traités de sociologie par exemple, soit dans le chapitre famille, soit dans toute autre section traitant d'un problème donné, soit – comme en témoigne le programme de ce VIIe Congrès – dans le chapitre «relations raciales», ce qui représente d'ailleurs une vue relativement nouvelle et fort intéressante du point de vue méthodologique[11].

Ainsi voit-on qu'il n'existe pas de *domaine constitué* de la sociologie ayant pour objet les catégories de sexe. Il n'existe pas de sociologie des sexes.

En résumé, il existe désormais une sociologie des classes sociales (et, dans une optique différente, une problématique de la stratification sociale); c'est-à-dire que d'une part nous avons une problématique de l'interdépendance des classes ou des strates et d'autre part des monographies sur telles classes, telles catégories socio-profes-

10. Une première étape dans l'officialisation peut toutefois être décelée dans l'apparition de cours de «Sociologie de la femme» dans les facultés (particulièrement en Amérique du Nord). De même nous avons appris récemment qu'au cours du Congrès de Varna, un certain nombre de sociologues se sont réunis en vue de demander la constitution, lors du prochain congrès mondial, d'un «*Working Group on the study of sex roles in society»;* si l'emploi du terme «rôle» nous semble encore insuffisant pour définir une réelle problématique du sexe social, reconnaissons que le programme prévoit de tenir compte de *«the whole range of behavior in society»*.

11. Reprise actuellement par les mouvements féministes, une certaine analogie entre la situation du Noir, du Juif et de la Femme avait été signalée par Beauvoir dans l'introduction au *Deuxième Sexe,* Gallimard, Paris, 1949. Albert Memmi de son côté réunit sous le concept d'oppression un certain nombre de catégories dominées. Cf. notamment *L'Homme dominé,* Gallimard, Paris, 1969. Enfin Colette Guillaumin, dans son ouvrage *L'Idéologie raciste – genèse et langage actuel* (Paris - La Haye; Mouton, 1972] montre que la saisie somato-biologique qui est le caractère spécifique de l'idéologie raciste s'étend à de nombreuses catégories sociales.

sionnelles. En ce qui concerne l'âge nous avons vu qu'existent une sociologie de la jeunesse, quoique très récemment constituée en domaine propre, et une géronto-sociologie, mais pas de sociologie des adultes ; par ailleurs, ces catégories tendent de plus en plus à s'éloigner du sens biologique pour parvenir au statut de véritable concept sociologique. En ce qui concerne le sexe, il semble que sa conceptualisation en tant que sexe social et non biologique demeure ambiguë ; d'autre part, une problématique d'ensemble concernant la catégorisation sociale ou culturelle des sexes n'existe pas ; et enfin les travaux existants (mais non réunis en corps propre à l'intérieur du savoir scientifique) et ayant pour objet les catégories de sexe se distribuent d'une façon précise : en ethnologie, plus de documents rendant compte d'une appartenance sociale spécifique pour la catégorie homme que pour la catégorie femme[12], en sociologie, un ensemble croissant de documents traitant de l'appartenance à la catégorie sociale femme, et rien en ce qui concerne les hommes.

Ajoutons une remarque sur les producteurs de la connaissance. En dehors du fait général que les productions culturelles (dont font partie les écrits scientifiques) sont le fait d'une majorité d'hommes et d'une minorité de femmes, nous noterons plus particulièrement que le début d'une problématique culturelle des catégories de sexe a été réalisé, premièrement dans le milieu ethnologique (plus conscient de ces problèmes, nous l'avons vu, que le milieu sociologique), et deuxièmement par un ethnologue femme (Margaret Mead). De même ce sont surtout des sociologues femmes qui sont à l'origine et qui produisent la partie des écrits dont nous avons noté qu'elle est exclusivement consacrée à l'étude d'une seule des catégories sexuelles (leur propre catégorie). Par contre ce sont en majorité des sociologues hommes que l'on trouve dans cette partie du savoir que nous avons décrite : les études théoriques ou descriptives générales où il n'est pas fait allusion à la catégorisation sociologique des sexes (alors qu'une véritable analyse générale le demanderait parfois) et celles où une catégorie sexuelle (la catégorie

12. Comme le remarque Paul Mercier dans sa contribution «Anthropologie sociale et culturelle», in *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1968, p. 953.

de l'autre) est traitée seule et «en annexe». Ainsi les catégories de sexe pourraient-elles sans doute constituer, aux côtés des classes sociales et autres formes de «cadres sociaux», l'une des dimensions de la sociologie de la connaissance.

Devant ces constats on peut avancer l'hypothèse suivante quant au discours selon lequel les hommes de science masculins, les plus nombreux et les plus anciens dans la carrière, ordonnent leurs travaux : quand j'analyse ma propre société, le problème général dont je traite est mon problème et, inversement, mon problème est général. Je n'ai pas besoin de spécifier le sujet, puisque c'est moi. Ou bien j'ignore totalement l'autre, ou bien si je m'aperçois que mon autre a quelque chose à voir dans ce problème, je le cite mais en le particularisant, lui et lui seul. Quand j'analyse une société autre que la mienne, il m'est relativement plus facile d'apercevoir, dans certains aspects de la réalité que j'ai à décrire, deux acteurs sociaux : le groupe des hommes et le groupe des femmes. D'autre part, le sujet n'étant plus moi, je dois le nommer. A ce moment je choisis de préférence comme sujet celui qui – bien que dans une société étrangère – est encore moi : les hommes, soit par le plus grand nombre d'études que je consacre à cette catégorie, soit par mes phrases de généralisation à référence masculine, allant ainsi à l'encontre de ce que par ailleurs, au niveau de la description, je ne peux entièrement oblitérer : l'existence de deux sujets.

Une analyse concrète et systématique du discours scientifique en référence à ce phénomène apporterait une contribution utile à la critique de la connaissance et à la connaissance elle-même. Cette analyse n'a pas été faite; et nous voudrions citer seulement quelques exemples à titre indicatif.

L'analyse pourrait être pratiquée dans deux optiques complémentaires: 1'analyse des distorsions au niveau de la conceptualisation des problèmes d'une part, au niveau du langage d'autre part.

1. Au niveau de la conceptualisation

L'analyse économique considère l'individu économique, l'individu producteur, et à ce titre n'a pas à faire référence au sexe de cet individu. Secteurs primaire, secondaire, tertiaire, population active

et population non active, coûts de l'homme, etc. Voilà des notions apparemment neutres.

Mais prenons la notion de «coût de l'homme au travail», qui recouvre celles de salaire minimum nécessaire à reconstituer la force du travailleur, de sécurité sociale (accidents du travail et maladies professionnelles), etc. Le travail d'entretien quotidien de la force de travail (courses, repas, entretien du linge et des vêtements, etc.) qui se trouve être dans sa presque totalité assuré par les femmes (qu'elles travaillent ou non par ailleurs) n'y est pas intégré. Or, lorsque dans un ménage seul l'homme travaille, ce salaire minimum qui lui est nécessaire pour renouveler sa force de vie sert également à rémunérer la femme qui par ailleurs entretient la force de travail de son mari (repas, vêtements ...). Ce salaire minimum, attribué dans la théorie au seul travailleur pour qu'il reconstitue sa force de travail, n'a plus en fait la même signification (puisqu'il est partagé) que lorsque l'homme et la femme travaillent (auquel cas les deux salaires servent effectivement à entretenir deux forces de travail).

La notion de population active, de son côté, recouvre l'ensemble des individus qui fournissent un travail productif, reçoivent le produit de leur travail (sous forme d'argent ou de marchandise), «produit» qui donne lieu à des analyses générales et entre dans la comptabilisation du revenu national, par exemple. La population non active est «à la charge» de la première et les femmes qui ne travaillent pas professionnellement (en gros la moitié des femmes adultes) étaient jusqu'ici simplement classées comme faisant partie de fait de la population non active, au même titre que les enfants et les vieillards.

Toutefois certains raisonnements commencent à considérer que le problème du non-travail professionnel de la moitié des femmes *en âge de travailler* pourrait être référé à la *force de travail potentielle* qu'elles représentent[13]. Ainsi une visée d'ensemble amène-t-elle à dépasser, par l'idée d'un «manque à travailler» pour le

13. Cf., par exemple, Jean Fourastié. De même Pierre Naville (à propos du travail à temps partiel), pp. 170-171 in G. Friedmann et P. Naville, *Traité de sociologie du travail,* A. Colin, Paris, 1961, t. I.

développement de l'économie, la notion statique de population non active à charge de la population active, limitée à une collection d'acteurs (ou plutôt de non-acteurs) économiques concrets.

En sociologie, par ailleurs, dans la distinction pratiquée entre «vie de travail» et «vie hors-travail», on constatera que, en fonction d'un système de pensée semblable à celui auquel nous avons fait allusion pour l'économie, seront parfois mis côte à côte, comme appartenant à la même sous-problématique des faits *hors-travail :* les obligations mondaines, le loisir, et... les activités d'entretien biologique et domestique de la famille.

Pourtant, des enquêtes [14] ont depuis longtemps mis en évidence la «double journée de travail» d'un grand nombre de femmes. Mais la «journée» de travail ménager est restée à la périphérie de la problématique d'ensemble du travail, sans y être intégrée[15].

14. Enquêtes poursuivies notamment par l'Institut national d'études démographiques, l'un des premiers travaux ayant mis ce fait en évidence étant à notre connaissance l'article de Jean Stoetzel : «Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines», *Population,* 1948, n° 3. Cf. aussi plus récemment Alain Girard, *Population,* 1958, n° 4 (également sur les villes), et A. Girard et H. Bastide, *Population,* 1959, n° 2 (pour les campagnes).

15. Comme le remarque Jacques Dofny, in G. Friedmann et P. Naville, *op. cit.*, p. 324, «... la sociologie du travail doit-elle s'arrêter à l'analyse de la population active ? [...] Cette définition restrictive du travail exclut une substantielle partie des travaux effectués dans la vie sociale, précisément ceux qui ne sont pas l'objet d'une rémunération, tels les travaux ménagers ou la participation active à toute société sans but lucratif». Mais il poursuit : «... dans cette perspective [l'analyse par le sociologue de la division du travail social] l'inventaire des activités multiples situées *hors du circuit économique* reste à faire» (souligné par nous). Poussant plus loin l'analyse, un article paru récemment (Christine Dupont, «L'ennemi principal», *Partisans,* 1970, n° 54-55, pp. 157-172) montre que le travail domestique fait partie intégrante de la production globale : il existe en fait deux modes de production, le mode industriel et le mode familial (travail non rémunéré qui fut longtemps l'apanage non seulement des femmes mais aussi des cadets de familles paysannes et des enfants), mais il y a continuité et non différence de nature entre productions commercialisées et productions domestiques.

2. Au niveau du langage

La distorsion de la réalité se retrouve également au niveau des particularités et même des illogismes du langage dont l'extrême fréquence n'échappe pas au lecteur attentif. Quelques exemples – sur des centaines – donneront peut-être une idée de ce phénomène qui nécessiterait par ailleurs une analyse sociolinguistique approfondie[16] :

– «la fonction sexuelle est donc la fonction biologique de reproduction, qui implique nécessairement une partenaire pour se réaliser» ;
– «les tâches répétitives et parcellaires laissent à l'individu tout le temps de ruminer ses ennuis domestiques et conjugaux, sa femmes ou ses enfants malades...»;
– «... lorsque l'un des époux, la femme ordinairement, n'exerce pas d'activité rémunératrice et se trouve en fait à la charge de son mari».

Nous constaterons rapidement que le général et le masculin sont purement et simplement identifiés, et ce inconsciemment, entraînant l'oblitération de la catégorie féminine comme sujet social[17].

Dans le type 1 («fonction sexuelle – de reproduction – *une* partenaire») nous avons un illogisme : un processus général impliquant «nécessairement» deux sexes est en fait pensé à partir du masculin puisque le «partenaire» est féminin. La logique de la langue et de la pensée aurait demandé soit : fonction sexuelle... reproduction... implique *un* partenaire (catégorie du général), soit : deux partenaires de sexe opposé.

16. Nous ne donnons pas les références des phrases qui vont suivre et qui sont extraites d'ouvrages sociologiques, car il est bien évident qu'elles ne sont citées ici qu'en tant que représentatives du discours social et non d'un discours individuel.

17. Le terme oblitération sera entendu dans son double sens, apparemment paradoxal : 1) effacer et faire obstruction, ici par l'oubli du sujet féminin ; 2) annuler par l'apposition d'un cachet (d'une marque), ici par la particularisation d'une seule catégorie.

Dans le type 2 («l'individu – sa femme») nous avons le même processus d'identification du général au masculin, mais cette fois pour un phénomène général impliquant les deux sexes non plus du point de vue logique, mais *de fait* dans la réalité étudiée (il s'agit d'un exposé général sur l'individu au travail). Le tiers des travailleurs étant constitué d'individus de sexe féminin, et qui jusqu'à présent ne sont pas mariés à des femmes, nous avons à choisir entre un irréalisme, puisque le terme «individu» ne se rapporte en fait qu'aux hommes, et un illogisme si le terme individu est à comprendre au sens général (et le lecteur serait en droit de le considérer ainsi car il n'a pas été spécifié que ce terme générique ne s'appliquait qu'à la fraction masculine des travailleurs).

Cet exemple 2 présente de plus non seulement la caractéristique globale d'identification du masculin et du général dans le système de pensée inconscient (ce qui était le cas également dans l'exemple 1), mais il voit cette caractéristique renforcée par la norme sociale: en effet non seulement individu = homme, mais aussi individu travailleur = homme.

Ceci nous est immédiatement confirmé par l'exemple 3 qui montre les effets de la norme sociale correspondante pour la catégorie des femmes. *«L'un des époux – à* la charge de *son mari.»* Nouvel illogisme, les mots «la femme ordinairement» qui n'étaient qu'en apposition au sujet, lui-même indéterminé quant au sexe, ont entraîné la suite de la phrase dans le sens féminin: «son mari» au lieu de «son conjoint». Or, le segment «la femme ordinairement» faisait clairement comprendre que statistiquement la femme est plus souvent à charge de son mari que l'inverse. La terminaison à référence féminine est en réalité déterminée par la norme imposée en ce domaine à cette catégorie : être à la charge de son mari. Il y a ici accentuation de la catégorie femme par influence de la norme sociale.

Si la comparaison avec l'exemple 2 permet de dire que dans les deux cas joue la représentation d'une «norme» sociale : homme-travail, femme-non-travail, il ne faut toutefois pas oublier qu'à ce phénomène se superpose le phénomène beaucoup plus fondamental de l'identification masculin-général, ce qui fait que dans l'exemple 2 1es deux se renforcent pour donner : individu (terme globalisant)

= homme = travail, alors que dans l'exemple 3 on a: *un des* époux (la distinction est déjà posée) = femme = non-travail.

Ainsi se retrouvent au niveau du langage les mêmes modalités de traitement des catégories de sexe que nous avions aperçues dans les écrits scientifiques en distinguant particulièrement : d'une part ceux qui, censés être généraux [18], ne font aucune référence explicite aux catégories de sexe dans le centre du discours mais qui, par les remarques annexes qu'ils comportent sur la catégorie femme, font apparaître qu'en fait elle avait été exclue du discours général, ne constituant qu'une excroissance, souvent embarrassante, des processus fondamentaux analysés, eux, à partir de la catégorie homme ; et d'autre part les études qui constituent «la femme» en objet d'étude spécifique qui n'est plus censé refléter la généralité.

On pourrait résumer l'état du savoir sociologique en ce qui concerne les catégories de sexe par les formules suivantes :

1- La catégorie homme en tant que catégorie sociologique spécifiée n'existe pas[19]. Non qu'elle ne serve jamais de référence aux études descriptives des phénomènes les plus divers, ou aux théories générales, bien au contraire. Mais ce fonctionnement de la pensée demeure inconscient. On croit parler en général alors qu'en réalité on parle au masculin.

2- La catégorie femme :

– ou bien les femmes n'existent pas, par voie de conséquence du système de pensée précédent. Il s'agit d'une oblitération réelle et non d'une présence cachée comme pour les hommes ;

– ou bien les femmes font une apparition en annexe du discours central, venant du fond de la maison, discrètes, inconnues, énigma-

18. Bien entendu certaines études *n'ont pas à* faire référence au sexe, étant donné la généralité de leur objet, mais on peut constater dans nombre d'études générales que l'absence de référence aux sexes signifie simplement l'oubli des femmes ; ainsi des études de sociologie politique historique pourront ne pas mentionner ce fait important parce qu'il double la population concernée: 1'institution récente du vote des femmes. Il y a par contre beaucoup d'études qui s'appuient sur les catégories de sexe alors qu'il n'est pas évident que cela soit pertinent.

19. Sauf peut-être en ce qui concerne la famille. Mais voir nos remarques, *supra.*

tiques et muettes, troubler un instant la réflexion de l'homme sur l'homme [20];

– ou bien elle existent seules, isolées, et l'on a vu que si les deux premiers types de discours sont statistiquement plutôt le fait des hommes, le dernier est dû aux femmes pour sa quasi-totalité.

III. Vers une problématique globale de la définition sociologique des catégories de sexe ?

Si les travaux sociologiques sur «les femmes» ont l'avantage méthodologique de tendre à plus de rigueur scientifique en les constituant de plus en plus en catégorie *sociologique*, et non plus en un mélange physiologico-psychologico-sociologique [21], s'ils ont de plus le mérite de mettre en évidence des réalités jusque-là passées sous silence[22], ils courent toutefois le risque – contraire à leur propos – d'être réintégrés et réappropriés par le système de pensée de la société globale dont l'un des mécanismes fondamentaux est justement cette particularisation des femmes. Plus qu'aux écrits

20. Cf. à cet égard la nouvelle récente de Julien Gracq, «Le roi Cophetua», in *La Presqu'île*, José Corti, Paris, 1970, merveilleuse illustration culturelle de cette forme de discours et de pensée.

21. L'insuffisance de la conceptualisation et de la description des catégories de sexe dans les sciences sociales rejaillit sur les sciences de l'individu (sexologie, psychologie différentielle des sexes, psychanalyse), notamment par la confusion qu'elles contribuent à entretenir, dans l'analyse, entre le biologique et le social – confusion qui ne manque pas, devant la moindre «anomalie» d'un comportement psychologique ou social, de se retourner en perplexité métaphysique.

22. Qu'on ne se méprenne pas en effet sur le sens de notre propos. Si les Africains n'avaient pas tenté de reconstituer et d'enseigner leur propre histoire, qui l'aurait fait à leur place? A cet égard, des travaux comme ceux de Madeleine Guilbert sur *Les Femmes et l'Organisation syndicale avant 1914*, C.N.R.S., Paris, 1966, d'Evelyne Sullerot sur *Histoire et Sociologie du travail féminin*, Gonthier, Paris, 1968, ou d'Andrée Michel et Germaine Texier sur *La Condition de la Française aujourd'hui*, Gonthier, Paris, 1964, pour n'en citer que quelques-uns, sont particulièrement importants.

eux-mêmes, ce danger tient à l'assimilation, dans le discours social, entre une réalité biologique et des *modalités sociales* élaborées par une société sur la formule du schéma biologique.

D'autre part, puisque dans nos sociétés les deux catégories de sexe couvrent la totalité du champ social, il semble logique que toute spécificité de l'une ne se définisse que dans son rapport à une spécificité de l'autre, et que l'une comme l'autre *ne puissent être étudiées isolément, du moins sans qu'elles n'aient été auparavant pleinement conceptualisées comme éléments d'un même système structural.*

Quelques chercheurs ont déjà tenté de se situer dans une problématique globale, par des études sur les rôles masculins et féminins ou les représentations de l'un et l'autre sexe dans la société [23]. Elles demeurent trop rares et l'on ne peut que souhaiter que des travaux sur la catégorisation sociale des sexes elle-même ne les rejoignent.

Nous avons dit qu'il semblait «logique», dans une perspective théorique, que toute spécificité d'une catégorie renvoie à la spécificité de l'autre. Mais nous ne sommes pas ici sur le seul plan de la logique, et toute analyse de la réalité sociale étant solidaire de cette réalité, il faudra se demander :

1. - quel est le rapport entre la forme du savoir sociologique (traitement différentiel dans la définition et l'analyse des catégories de sexe) et les structures sociales ?

2. - quelles sont les conditions d'apparition d'une définition sociologique des deux catégories de sexe dans une problématique globale ?

C'est pourquoi pour conclure nous poserons quelques questions, à titre de simples *hypothèses* de recherche.

L'apparente distorsion de la connaissance en ce qui concerne les sexes correspond-elle à l'occultation d'une réalité sociologique des catégories de sexe ? C'est-à-dire qu'il existerait dans notre société, comme dans celles décrites par l'ethnologie, *deux groupements sociaux,* caractérisables selon des critères déterminés, mais dont, pour des raisons à élucider, un seul émergerait nommément dans les

23. Cf. par exemple Anne-Marie Rocheblave-Spenlé, *op. cit.*, et P.-H. et M.-J. Chombart de Lauwe *et al., La Femme dans la société, son image dans différents milieux sociaux,* C.N.R.S., Paris, 1963.

descriptions sociologiques ? (Ou bien au contraire doit-on penser que les hommes et les femmes n'existent pas en tant que groupes sociologiques et ne constituent qu'une collection d'individus possédant la caractéristique individuelle «homme», «femme»?)

Mais encore : puisque la connaissance scientifique comme le système de pensée global tendent à nous dire que les femmes – et elles seules – se définissent socialement par des «conditions *spécifiques*» de vie, une «*condition* féminine», puisqu'elles seules se trouvent au centre des études sur les catégories de sexe, doit-on en inférer l'existence dans nos sociétés d'une sous-culture féminine et, en retour, l'inexistence d'une sous-culture masculine, celle-ci se confondant alors avec la culture globale ? Autrement dit, existerait-il un groupe social «femme» et pas de groupe social «homme»? (Ou bien existe-t-il cependant une sous-culture masculine et, si oui, a-t-elle la même consistance sociologique que l'éventuelle sous-culture féminine[24] ?) .

La forme du savoir sociologique (et même ethnologique) semble bien renvoyer, dans le domaine qui nous occupe, à un système de pensée propre aux sociétés occidentales, et notamment à la société française (notre analyse portant essentiellement sur des travaux français).

Ce système de pensée est bien évidemment lié à des structures concrètes de la société, structures qui, excluant les femmes, les mettant au second rang, ou les particularisant à l'extrême, commencent à être assez bien connues en France depuis une dizaine d'années par les travaux sur la situation sociologique des femmes, dont nous avons parlé plus haut. Il apparaît que le pouvoir économique, juridique et politique appartient à la catégorie masculine et que tout changement lui est *de fait* ordonné. (Mais la

24. Une comparaison avec d'autres données s'imposerait absolument pour éclairer de telles questions; notamment avec les données ethnologiques (qui donnent, on l'a vu, une image de situations différentes) mais aussi avec des données historiques sur la culture française, et particulièrement la sous-culture ouvrière avant la guerre de 1914.

Autre question : dans les deux hypothèses quelle serait la position de chacune de ces sous-cultures dans son entrecroisement avec les appartenances de classe, problème qui a été posé, on l'a vu, pour la jeunesse ?

relation entre la structure sociale et le système de pensée en question a été beaucoup moins analysée...)

Ainsi, de même que dans la problématique des âges on ne trouve pas d'études sur l'adulte en tant que tel, de même dans la problématique sociologique des sexes ne trouve-t-on pas d'études sur l'homme en tant que tel ; de même y a-t-il toujours eu plus d'études sur les ouvriers que sur les bourgeois (et au début uniquement sur les ouvriers). Autrement dit le dominé est étudié avant et davantage que le dominant, et il est, à l'apparition de la problématique, seul caractérisé, seul spécifié (à travers ses conditions «particulières» de vie et de comportement par exemple), comme si seul il possédait au sein de la société globale une «sous-culture».

Or, en ce qui concerne les classes sociales, par exemple, on constate historiquement deux mouvements parallèles : d'une part, sur le plan de l'analyse, le passage de la description des «conditions de vie» des ouvriers – et d'eux, seuls – (Villermé, Le Play) à l'analyse marxienne du *rapport* de classe prolétariat-bourgeoisie) ; d'autre part, sur le plan des faits, le passage progressif de l'association des ouvriers en simples sociétés de secours mutuel à des associations plus politisées pour aboutir aux syndicats, expression de l'organisation de la classe ouvrière en tant que groupe conscient de *lui-même.*

C'est ici toute la discussion sur l'existence d'un groupe social avec ou sans conscience de groupe, et sur existence de classe et conscience de classe, qui permettrait peut-être d'éclairer la problématique sociologique des sexes.

Pourrait-on comparer la formation de la «conscience de classe» (au sens de conscience de former une classe) chez les ouvriers avec la «conscience de soi en tant qu'être social» qui s'est jusqu'à présent manifestée dans les écrits féminins, sociologiques ou littéraires, et qui, tout récemment, a commencé à prendre de l'importance comme nous allons le voir ?

Dans la société française actuelle[25], d'anciennes lois sont remises

25. Avec un décalage, semble-t-il, par rapport à d'autres sociétés occidentales, d'après ce que nous pouvons savoir des pays scandinaves ou des États-Unis.

en cause et transformées (régimes matrimoniaux, autorité parentale, contraception, avortement), de nouvelles institutions sont proposées (modification du service militaire, service civique pour les jeunes filles) ; des comportements quotidiens (comme la tendance à l'uniformisation de la mode chez les jeunes) traduisent un changement important des formes sociales de la différenciation. Or tous ces changements, où l'on peut d'ailleurs déceler facilement le poids de l'ancien système de pensée, s'accompagnent cependant d'un *phénomène de conscience nouveau :* la généralisation chez l'ensemble des femmes (et non plus dans quelques milieux intellectuels restreints) de la conscience d'être déterminées socialement comme femme, et surtout la naissance d'un véritable malaise parmi les hommes, qui se manifeste en premier dans le langage des hommes politiques et de la presse : on a mauvaise conscience par exemple à utiliser le masculin pour le général (comme le prescrit la langue française). Aussi dira-t-on: «Françaises, Français...», ou «Les hommes et les femmes de ce pays...»; on a pu voir aussi une petite annonce demandant... personne: «Personne... (ayant telle qualification, etc.)...». De même, on se sent obligé parfois de préciser qu'on acceptera aussi des femmes : on demande «Un (une) responsable de...»; inversement, lorsque l'employeur veut éviter les candidatures féminines il annoncera: «Homme...».

Comme on le voit il s'agit bien toujours, pour la culture quotidienne, de savoir si oui ou non on admet *qu'une* catégorie *entre* dans le général, aux côtés de l'homme (et en effet les changements dont nous avons parlé sont présentés par la presse et la radio et pensés généralement par tous comme un *accès* des femmes *à* une «égalité»[26] et non comme un processus d'ensemble). Mais en retour on se trouve parfois obligé de *spécifier* l'autre catégorie, la masculine, et ceci représente un fait nouveau.

Assiste-t-on actuellement à une «prise de conscience de groupe» dans la catégorie femme ? Et à un début de définition de soi, dans la catégorie des hommes, en référence à la *situation sociologique* qu'ils occupent *par rapport* aux femmes – autrement dit *un début de spécification sociale de la catégorie masculine ?*

26. Mais les textes fondateurs de la Deuxième Internationale (1864) ne parlaient-ils pas de l'«émancipation» des ouvriers ?

Il le semble bien. N'est-ce pas ce qui s'est passé dans une certaine mesure pour la classe bourgeoise, et ce qui se passe épisodiquement pour les adultes ? Or nous avons vu que parallèlement à ces phénomènes ont pu se constituer d'abord une problématique des classes sociales, ensuite une problématique réellement sociologique des âges ; reste à élaborer une problématique sociologique des sexes.